

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

REUNION PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011  
SEANCE THEMATIQUE SUR  
« L'impôt provincial, on y gagne tous ! »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 00.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette séance thématique du Conseil provincial intitulée « L'impôt provincial, on y gagne tous ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, et étant donné les tragiques événements survenus ce mardi, j'invite M. André GILLES, Président du Collège provincial, à la tribune.

Je vous invite tous à vous lever.

M. André GILLES, Député provincial-Président (à la tribune). -

Ce mardi, un drame effroyable a frappé le cœur de Liège. À 12h30, l'activité de la ville s'est stoppée brutalement. Bruits d'explosions, détonations, cris, pleurs... puis un silence suscitant la terreur.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

En quelques secondes, la mort a surgi sur cette place Saint-Lambert, lieu de rassemblement, d'animation, bref de vie.

Cinq personnes sont mortes par l'acte d'un forcené isolé faisant régner une violence aveugle. Quelque 120 hommes, femmes et enfants ont été blessés, certains grièvement, parmi lesquels un de nos élèves de l'Enseignement de la Province de Liège, toujours aux soins intensifs, certains plus légèrement, mais logiquement traumatisés dont deux agents provinciaux de la Maison des Langues. Toutes ces victimes étaient là pour les choses quotidiennes de la vie. Reprendre un bus après des examens, discuter entre amis ou simplement flâner.

Le Collège provincial et le Conseil provincial présentent leurs sincères condoléances aux familles des personnes décédées.

Nous tenons à apporter tout notre soutien aux personnes blessées. Nous adressons nos vifs remerciements aux forces de l'ordre ainsi qu'aux différents services de secours et aux hôpitaux. Le travail qui a été accompli peut être qualifié de remarquable. Il a permis de mettre en évidence l'importance de la coopération transfrontalière eurégionale, notamment, par l'intervention d'ambulances venues de Maastricht.

Des remerciements qui s'adressent également aux collaborateurs de la Province de Liège, services fédéraux et régionaux associés dans le même éloge. Ils se sont retrouvés en première ligne en démontrant beaucoup de courage.

En effet, quelques instants après la fusillade, certains sortaient du Palais provincial pour porter de l'aide aux victimes qui gisaient au sol. Ils ont démontré toute l'efficacité d'un service public au service de la population.

Nos agents ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un grand sens humain par le réconfort qu'ils ont apporté aux victimes et ce, jusque très tard dans la soirée.

Tous et toutes, nous nous souviendrons de cette journée.

Tous et toutes, nous devons maintenir notre volonté de contribuer à une société où chacun trouve sa place, dans le

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

respect des diversités et dans le cadre de la sécurité des personnes et des biens.

Mesdames, Messieurs, à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans cette tragédie et pour marquer symboliquement notre soutien à toutes les victimes blessées ainsi qu'à leur famille, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie toutes et tous.

Même dans ces pénibles moments, les élus se doivent à leur charge, c'est-à-dire mettre tout en œuvre pour que le service public soit le plus efficace possible vis-à-vis de ses citoyens.

Nous rêvons tous d'une société solidaire et plus égalitaire. Vous avez pu le constater dans le reportage qui vient d'être diffusé, la Province de Liège, à son échelle bien entendu, s'emploie chaque jour, avec ses milliers d'agents, à construire cette société.

Développer le sport et promouvoir la culture pour tous, mettre à disposition de tous les citoyens des services d'aide sociale ou médicale démocratiques, proposer un enseignement varié, moderne et accessible, développer des infrastructures visant à attirer les investisseurs, etc. Autant de services qui ne pourraient être rendus sans l'intervention d'un service public efficace.

Bien entendu, il faut un financement sérieux de ces missions et c'est ce dont nous débattons aujourd'hui.

J'invite donc à la tribune M. Christophe LACROIX, Député provincial en charge du Budget et des Finances, pour introduire cette thématique.

Vous avez la parole M. le Député provincial.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

Madame la Présidente, Mes chers collègues,

Après ces moments d'émotion, c'est évidemment difficile.

Quelle idée singulière, pour ne pas dire impopulaire, me direz-vous, que de s'intéresser à l'impôt.

Surtout s'il ne s'agit pas de le dénoncer et d'en réclamer une baisse au nom du « trop d'impôt tue l'impôt »... mais bien au contraire de revaloriser cette notion attaquée de toute part.

Car, personne n'aime payer ses impôts surtout dans une période où beaucoup ont du mal à nouer les deux bouts.

Pourtant, l'impôt est indispensable pour faire fonctionner un Etat, un service public, une Province.

En effet, en démocratie, le citoyen dispose de droits fondamentaux qui ne sont pas que théoriques ou philosophiques. Parmi ces droits, il y a par exemple l'accès aux soins de santé, à l'enseignement, aux transports, au logement, à l'énergie ou à l'eau potable. Il y a aussi la sécurité, la justice, la propreté publique... Les moins nantis ne pourraient avoir accès à ces droits fondamentaux sans l'impôt.

Ainsi, saviez-vous que sans l'impôt, il faudrait travailler jusqu'à 72 ans pour se payer sa pension, qu'une carte d'identité coûterait 750 euros et qu'un accouchement coûterait 2.500 euros au lieu de 366 euros?

Je vous l'accorde, il s'agit d'un scénario fiction aux traits grossis ... Mais c'est également là que se loge la légitimité de notre débat du jour : Pourquoi l'impôt ?

Cette séance thématique est donc l'occasion de prendre un certain recul et de s'apercevoir qu'aux racines de la solidarité se trouve l'impôt.

D'autant plus en période de crise économique et financière !

Car dans ce contexte « toxique », il m'est apparu, il nous est apparu au sein de la majorité provinciale, important et

## SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

opportun d'évoquer ce thème de l'impôt - et plus particulièrement évidemment l'impôt provincial -.

Ce dernier - de par les nombreux droits qu'il engendre- constitue une réelle protection collective et permet à tous de bénéficier de services publics essentiels. Les reportages précédents l'ont clairement illustré.

A l'avenant, l'impôt doit rester cette force des faibles, force de ceux qui, par le seul revenu de leur travail, ne pourraient se payer tous ces services et tous ces équipements.

Il s'agit donc aujourd'hui de rappeler ici que l'impôt est l'instrument par excellence permettant aux hommes vivant en société de réduire les inégalités que la nature, que le milieu social ou le milieu familial a créé ou crée entre eux.

Par conséquent, l'impôt est cette force motrice qui évite une société à deux vitesses. Il est le ciment de notre société et un outil puissant de transformation. Parce que oui, avec l'impôt, on y gagne tous ...

Or pour cela, il faut s'attacher à l'impôt juste dans le but de poser des revendications pour une politique fiscale plus équitable, progressive et progressiste qui lutte contre les inégalités plutôt que de les creuser. Il s'agit d'un fondement élémentaire de notre modèle social fondé sur la solidarité.

L'impôt provincial redistribue donc aussi les richesses en finançant nos services publics ...

Sur 100 euros de dépenses publiques provinciales, 11,12 euros vont à la culture, 17,57 euros financent la politique de santé, 2,33 euros financent la politique sportive et 28,58 euros vont à l'enseignement provincial.

On peut également rappeler que sans l'intervention provinciale, des marchés conjoints tel que celui passé pour le sel de déneigement, que les cars de dépistages gratuits, que l'Académie provinciale des Sports, que les Ecoles du feu, de police, des cadets et d'aide médicale d'urgence - pour ne citer que ces services - n'existeraient tout simplement pas ou alors à

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

des coûts bien moins solidaires.

Ainsi, permettez-moi de réaffirmer une fois encore : l'impôt provincial, on y gagne tous !

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial.

J'invite à présent Mme Murielle MAUER, Conseillère provinciale, à rejoindre la tribune pour intervenir sur cette thématique.

Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme MAUER, Conseillère provinciale (à la tribune).- Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Enfin une séance thématique sur la bonne utilisation des deniers publics afin d'assurer à nos concitoyens des services publics de qualité, accessibles à tous.

Le groupe Ecolo s'en réjouit. Nous sommes là au coeur de la démocratie où l'élu se doit de rendre des comptes aux électeurs en toute transparence sur l'utilisation réelle de l'argent.

Cette séance thématique a en effet le double avantage de fournir aux citoyens des informations utiles sur les nombreux services provinciaux mis à leur disposition dont ils ne seraient peut-être pas conscients et de rassurer le citoyen sur la bonne utilisation des fonds et donc de tenter redonner aux citoyens confiance en ses politiques et institutions publiques.

Cela est d'autant plus important dans un contexte financier difficile où les ressources vont s'amenuiser et on pense au Holding communal Dexia, par exemple, mais surtout au contexte plus global de crise qui via les transferts de compétences touchera inévitablement tous les niveaux de pouvoir. Important aussi dans un contexte aussi où l'on ne peut nier que la confiance du citoyen est ébranlée.

Nous saluons donc l'initiative du Député de s'être saisi de cette thématique.

## SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011

De là maintenant à affirmer que chaque habitant de notre belle province paye 142euros de taxes par an et reçoit en contrepartie des services pour 301euros par an... Intéressant donc de constater qu'en vous confiant 142euros vous parvenez à en restituer 301 euros... Cela mériterait en tout cas d'être développé et clarifié et cela intéressera sans doute notre nouveau Ministre fédéral des Finances et d'ailleurs aussi tout un chacun.

Les fonds provinces et divers subsides de la Région et de la Communauté, aussi alimentés par les taxes des citoyens, doivent être pris en compte dans ce calcul... Et aussi faut-il s'entendre sur les services rendus aux citoyens ; qu'englobe exactement la somme totale de 301euros ?

En effet, la Province a fait notamment fait le choix de se lancer dans une campagne de pub coûteuse avec pour message "La Province est là". Coûteux et peu informatif pour le citoyen, qui découvre de manière large ce qui existe mais doit se satisfaire de séquences flash pub alors qu'il est en demande d'informations plus concrètes. La commande d'une pub sur le tram avec le logo de la Province alors qu'elle n'est pas aux commandes mais bien la Région, tend à faire ressortir les objectifs poursuivis de travailler essentiellement son image. Le groupe Ecolo a dénoncé haut et fort ces choix.

La meilleure publicité pour notre Institution ne serait-elle pas de montrer de manière claire au citoyen que la Province peut lui être utile, qu'elle s'investit au quotidien à travers un personnel qualifié et efficace pour fournir aux citoyens des services de qualité et d'afficher en toute transparence les preuves de cette saine gestion. .

La mise à disposition dès le début de l'année à un prix démocratiques de syllabi scolaires pour les élèves de la Haute Ecole provinciale, par exemple, me semble faire partie de ce service efficace. Or voilà deux années de suite que les problèmes mettent les élèves dans une situation difficile.

Aussi, dans la cadre de la réforme des Provinces, il serait intéressant de nous expliquer comment en conservant à priori autant de compétences et en ajoutant un axe fort "supracommunalité" et donc un rôle de premier plan quant à l'aide

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

aux Communes et la coordination des projets supracommunaux, la Province va parvenir à assumer toutes ses compétences dans une enveloppe budgétaire fermée ou autrement dit comment la Province va faire plus avec moins.

Nous avons constaté que dans un projet ambitieux tel que celui des parkings de co-voiturage, leur mise en œuvre tarde à se concrétiser. Aussi, nous avons constaté que le fonds de soutien aux pouvoirs locaux se fera via un emprunt. Aujourd'hui, pour 2012, on nous annonce un déficit de plus de 3 millions mais aussi une prévision d'emprunt de près de 20 millions, qui dépasse la limite de 14 millions par an décidée par le Collège.

Vous répondrez peut-être que toutes les dépenses ne seront pas engagées et que cela fera partie des choix et des priorités mais alors pourquoi toutes ces promesses ?

En matière de transparence maintenant , nous avons pointé un manque de lisibilité de budget provincial avec par exemple un regroupement de tous les articles budgétaires relevant des fonctionnements administratifs et techniques sous ces 2 vocables globaux ne permettant pas l'analyse adéquate des dépenses de frais de fonctionnement. Ainsi, plus de la moitié de ces frais seraient en fait des frais de réception...

Au nom du groupe Ecolo, je tiens à réaffirmer toute l'importance que nous accordons à un service public de qualité accessible à tous.

Nous souscrivons au plan "Envol" qui a pour objectif d'optimiser le service au public tout en améliorant le bien-être au travail des agents. Nous sommes conscients que la Province rend de nombreux services aux citoyens et que ceux-ci sont heureusement de qualité.

Nous réclamons par contre avec force de la Province plus de rigueur et plus de transparence dans l'allocation de fonds à ses frais de fonctionnement ainsi qu'une solidarité renforcée avec tous les niveaux de pouvoir pour la maîtrise du budget. .

Au nom du groupe Ecolo, je vous remercie pour votre attention.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale.

J'invite à présent à la tribune M. Marc FOCCROULLE, Conseiller provincial représentant le groupe PS.

Vous avez la parole M. le Conseiller provincial.

M. FOCCROULE, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Je pense que la meilleure entrée en matière pour débattre aujourd'hui de « l'impôt » est d'aborder d'entrée de jeu les choix politiques de notre Province à cet égard.

On dit souvent, et M. le Député provincial l'a rappelé tout à l'heure, que « trop d'impôts, tue l'impôt ».

En Province de Liège, je dois dire, que les Exécutifs et Conseils successifs ont fait leur, cette maxime ! Ce sont, en effet, pas moins de 15 taxes et non des moindres qui ont été supprimées depuis 1990.

J'en citerai quelques unes. La taxe sur le personnel occupé, la taxe sur les gens de maison, la taxe sur les bois exploités, la taxe sur les captages d'eau, la taxe sur les appareils distributeurs de carburant et de lubrifiants, la taxe sur les moteurs- Taxe industrielle compensatoire.

Cette liste est impressionnante mais elle avait pour objectif premier et commun qui était de ne plus faire peser sur les épaules de nos entreprises, une charge fiscale qui était devenue davantage un frein qu'un soutien au développement économique et à la création d'emplois dans notre province.

La politique fiscale a été avant tout un choix politique, le choix politique d'une fiscalité modérée et juste et en tant que parti de la majorité, nous l'assumons.

Bien plus, malgré ces réformes fiscales successives, la Province va pourtant dépenser en 2012 pas moins de 281 millions d'euros au budget ordinaire et 40 millions d'euros à son budget

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

extraordinaire tout en parvenant à maintenir l'équilibre budgétaire.

Ce résultat est en fait et il faut le souligner, le résultat d'une politique à la fois rigoureuse et responsable.

Politique rigoureuse parce que le maître-mot a été de faire plus avec moins, dans tous les champs d'action de la Province.

Des politiques pensées et choisies en renonçant ou en postposant si nécessaire certaines dépenses.

C'est l'objectif d'une maîtrise constante des dépenses.

Maîtrise des dépenses, il faut tout de même le dire aujourd'hui, qui a même permis de réduire l'endettement total de la Province de 20%.

Cette politique a exigé aussi, et je tiens à la souligner, de mobiliser l'ensemble des agents qui sont un soutien d'efficacité au quotidien de cette ambition, et je suis heureux que le groupe ECOLO reconnaisse que le projet ENVOL a été un progrès manifeste pour nos agents.

Politique responsable ensuite: c'est clairement assumer son autonomie fiscale avec l'objectif au travers principalement de la taxe provinciale et des additionnels au précompte immobilier de mener, dans le respect du principe européen de subsidiarité, des politiques au plus près des besoins des citoyens dans le cadre d'un circuit fiscal court et mutualisé.

La Province peut ainsi gérer ses compétences, comme vous avez vu le voir dans l'excellent reportage, au profit de tous en offrant des services à prix coûtant voir gratuits, qui seraient « impayables » à titre individuel. Et c'est là que l'impôt devient la force des faibles.

Car en gérant bien l'impôt, nous garantissons aussi le paiement des subsides aux associations, le paiement des rémunérations des agents, nous permettons leurs nominations ...

Mieux encore, nous sommes parvenus à garantir le paiement dans les

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

délais, des fournisseurs et là, je tiens à souligner, Monsieur le Député que, contrairement à beaucoup d'autres niveaux de pouvoir, vous avez ce qu'on appelle « levé l'ancre » : les fournisseurs de la Province sont désormais payés dans les 30 jours.

En conclusion, le groupe socialiste entend poursuivre cette politique fiscale et budgétaire, ambitieuse et responsable, qui permet une juste redistribution et réaffirmer ses trois principes directeurs pour notre Province.

Un. Le rôle d'organe opérateur qui en mettant en œuvre son pouvoir fiscal propre, garantit son autonomie financière tout en menant des actions en phase avec les besoins réels des citoyens.

Deux. Le rôle d'organe fédérateur notamment au profit de nos communes, même si celles-ci envisagent des bassins de vie qui leur apportent une plus-value locale, et à ce titre, la Province doit disposer des dotations nécessaires.

Enfin, ces rôles devront être assumés tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

M. le Député provincial, comme en cyclisme avec Philippe Gilbert, votre action provinciale ne s'arrêtera pas à un budget et vous pourrez toujours compter sur notre groupe pour soutenir votre travail.

Pierre Mendès France disait : « En politique, décider est facile mais choisir est difficile car tout choix doit être mûrement réfléchi préalablement ».

Puisse cette réflexion continuer à guider vos actions.

J'ai dit.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial.

Je cède maintenant la parole à Mme Mélanie GOFFIN, Conseillère provinciale CDH-CSP.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

Mme GOFFIN, Conseillère provinciale (à la tribune).- La Province de Liège, une province face aussi à de nombreux défis.

Mme la Présidente, Mme et MM. les Députés provinciaux, Chers Collègues, jusqu'à la révision constitutionnelle de 1970, le schéma institutionnel de notre Belgique était d'une sobriété exemplaire.

Il comportait trois niveaux de pouvoir sous forme de pyramide: l'Etat au sommet, les provinces au centre et enfin les communes.

Les réformes institutionnelles successives ont complexifié ce schéma : nous avons connu l'émergence depuis 40 ans des régions et des communautés, la division de la province du Brabant en deux provinces, la disparition de toute institution provinciale sur le territoire de la région de Bruxelles-capitale..

Récemment, un gouvernement fédéral tant attendu s'est mis en place.

Un de ses chantiers essentiels est une nouvelle réforme institutionnelle qui a pour objet le transfert aux régions et communautés, de nouvelles compétences, de nouveaux moyens tant humains que financiers.

L'avenir institutionnel des provinces sera certainement réexaminé à la lumière de ces transferts de compétences.

Ne parle-t-on pas déjà, à plusieurs endroits, de la mise en place de communautés urbaines ? De bassins de vie ? Il appartient aux Provinces de prouver qu'elles constituent le niveau de pouvoir le plus pertinent pour telles ou telles compétences.

Nous ne pouvons pas ignorer les questions que se posent nos citoyens quant à l'utilisation des moyens humains et financiers de notre Province et les éventuels doubles emplois entre les politiques menées par les différents niveaux de pouvoir.

Sur le plan des moyens financiers, la Province reçoit 34 millions d'euros du fonds des provinces et perçoit rien que sur la propriété immobilière, par le biais des additionnels au précompte

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

immobilier, 146 millions d'euros par an sans compter les importantes subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Wallonne pour plus de 150 millions d'euros.

Pour le groupe cdH-CSP la question est double, par quel niveau de pouvoir, le plus pertinent, les actions publiques doivent-elles être menées et, comment utiliser au mieux les moyens financiers pour assurer le développement économique, culturel, social et le mieux être de nos citoyens ?

Ce n'est pas au nombre d'invitations ni à des panneaux d'affichage ni même par des slogans que se mesure l'action d'un pouvoir public mais bien à la pertinence de son action et à sa force de pouvoir rendre le service attendu et nécessaire.

Par rapport au contenu du reportage, nous soutenons les politiques menées en matière d'enseignement qualifiant, lesquelles rejoignent d'ailleurs l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au travers notamment de sa ministre Mme Marie-Dominique Simonet.

Nous soutenons également la circonstance qu'en matière de santé nous disposons avec le centre Ernest Malvoz d'un outil performant en médecine sportive et du voyage. Quant à la culture nous partageons les préoccupations de disposer d'une bibliothèque des Chiroux et d'un musée de la vie wallonne modernisés. Enfin, concernant le projet GIGA initié pour rappel par Mme Marie-Dominique Simonet, il est tout à fait pertinent qu'il puisse continuer à se développer avec l'appui de la Province.

Le groupe cdH-CSP tient à rappeler que la Province s'étend de Héron à La Calamine et de Visé à Saint-Vith. Nous insistons dès lors à l'instar de ce qui se fait en matière de développement économique, que les priorités soient également choisies en tenant compte de la diversité des réalités de notre Province. Les efforts doivent être aussi justement répartis et non concentrés dans le périmètre proche du Palais provincial. La ruralité a également sa place en Province de Liège en ce compris dans ses aspects économiques, culturels, de services et de loisirs.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

La Province, « amie des communes » pourrait jouer un rôle plus important en tant que soutien administratif et technique pour toutes les communes qui ne disposent pas comme certaines villes de services hyper spécialisés en matière juridique, de gestion de la dette ou encore de mobilité pour ne citer que ces exemples-là.

De plus, nous souhaitons aussi que des actions moins « tape à l'oeil » soient menées et que soient privilégiées des politiques de proximité répondant notamment aux attentes de nos citoyens et plus particulièrement de ceux qui sont dans une situation économique précaire. Tel est le sens de diverses propositions émises par le groupe CDH-CSP durant cette législature.

Citons, par exemple : en matière de mobilité douce, l'octroi d'une prime à l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit adaptable, en matière de défense de l'environnement un amendement budgétaire a été déposé pour la lutte contre les plantes invasives, en matière de prêts, afin de donner un réel coup de pouce aux étudiants pour les prêts études nous avons proposé le triplement des montants actuels, en matière de logement, nous avons soumis un projet de règlement pour l'octroi d'une prime donnant aux jeunes l'accès à la propriété, en terme de musée, la création d'un Epicurium, sorte de « musée vivant » qui permet la découverte de fruits et légumes de notre région.

Enfin en matière d'enseignement, nous sommes fiers d'avoir été à l'initiative du « Technitruck », bus itinérant dont l'objectif est de développer et promouvoir les études et métiers techniques.

Décentraliser toutes ces politiques sur l'ensemble du territoire de la province en permettant à chaque citoyen l'accès aux services, est, pour le groupe cdH-CSP, la meilleure façon d'assurer la pérennité de notre institution, tout en veillant à en assurer la transparence et l'utilisation optimale des deniers publics.

Merci pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Madame la Conseillère provinciale.

Enfin, je cède la parole à M. Roger SOBRY, pour le groupe MR.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

M. SOBRY, Conseiller provincial (à la tribune) - Merci Mme la Présidente.

Le budget de la Province est l'expression de la volonté politique du pouvoir provincial; il traduit les axes prioritaires dans ses actions au profit des habitants de la Province mais aussi des Communes.

Je vais voir les choses un peu plus largement que par l'impôt, je vais me placer dans le contexte global des recettes dont dispose la Province et qui ne sont pas affectées préalablement, donc qui ne font pas l'objet d'une dépense précise dès le départ, ça veut dire que j'élimine toutes les subventions dont on vient de parler il y a un instant etc...

Ces recettes, c'est l'impôt, c'est le fonds des Provinces, c'est le loyer de certains bâtiments, ce sont des intérêts créditeurs, ce sont des dividendes d'intercommunales et cela, ce paquet là, ça fait 199 millions d'euros.

Ces 199 millions d'euros c'est ce dont dispose la Province pour développer toutes ses actions et elle doit affecter ces fonds propres mis à disposition à l'ensemble de ses actions.

Qu'en faisons-nous réellement ?

Il y a d'abord quelque chose d'incontournable, il faut couvrir la charge de la dette, elle représente 23,2 millions et comme on l'a dit, elle est en forte diminution ces dernières années, c'est important. Cette dette est liée au patrimoine provincial, constitué de bâtiments souvent prestigieux qu'il faut parfois acquérir, qu'il faut toujours entretenir tout en veillant à économiser les coûts énergiques.

Il reste après ces 23 millions, 176 millions d'euros à affecter.

Cela n'étonnera personne mais l'enseignement est le plus grand consommateur et utilise soit près de 47 millions, il a longuement été évoqué dans le film.

Je voudrais juste ajouter qu'outre ce qui a été dit dans le film, c'est aussi l'enseignement pour les handicapés, c'est l'enseignement de promotion sociale, c'est des internats, ce sont les espaces qualité formation, les espaces Tremplin menés en concertation et en collaboration avec les Communes, les Centres

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

PMS, la Maison des Langues, la Maison de la Formation et encore l'Ecole des Cadets, ça fait beaucoup de choses complémentaires par rapport à ce qui a été dit.

La Prévention santé, largement évoquée dans le film, englobe 17,8 millions d'euros, largement évoquées dans le film, pour les laboratoires, la médecine de l'environnement, la qualité de la vie, la prévention santé à l'école, les consultations, les cars de dépistage mobiles et les Centres spécialisés de Lierneux et Princesse Astrid ainsi que, et cela revient partout dans le budget provincial, divers subsides octroyés à des organismes d'aide, ici, en matière de santé.

La Culture, les loisirs et les fêtes, les arts absorbent 23,9 millions.

Le poste pour les grands évènements, le service des affaires culturelles et qui encourage la créativité, la Médiathèque et le réseau des bibliothèques dont celle des Chiroux, notre participation dans le Musée de la Vie wallonne, le Château de Jehay, le Fonds d'histoire du Mouvement Wallon ainsi que divers subsides attribués au Théâtre de la Place, à l'Orchestre philharmonique de Liège, à l'Opéra Royal de Wallonie aux télévisions locales et aux nombreux organismes culturels et musées ainsi que des actions culturelles particulières à caractère supracommunal.

Le Tourisme est financé sur fonds propres à concurrence de 8,1 millions d'euros et partenariat avec la Région Wallonne, via d'importantes subventions dédiées à la Fédération du Tourisme.

Les Sports utilise 5,7 millions d'euros sur fonds propres et englobent la Maison des Sports, véritable centre d'accueil des clubs, le centre de formation en tennis de Huy, le Complexe sportif de Naimette-Xhovémont, la piste d'apprentissage cycliste, le centre d'entraînement et de formation pour jeunes footballeurs de Blegny ou pour le tennis de table.

Nous devons encore assumer la charge de certaines voies de communication et de voies hydrauliques ou navigables, sur fonds propres, cela représente 5,2 M réalisée par le STP dont les Conseillers communaux connaissent l'importance notamment pour l'élaboration pour de nombreux projets en matière d'égouttage.

Les interventions en matière sociale et de famille coutent 4,6 millions d'euros mais elles englobent aussi des prêts provinciaux octroyés pour les études, pour l'installation des

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

jeunes et pour l'achat, la construction et l'assainissement d'habitations sociales pour près de 2,85 millions d'euros. Ces actions sont articulées autour de la Maison du social et de centres d'accueil décentralisés. Elles visent les jeunes, les personnes en difficulté et sont complétées par d'importantes subventions vis-à-vis d'organismes d'aide et d'action sociale, d'œuvres pour handicapés, pour personnes âgées, pour la famille et les personnes en détresse. N'oublions pas non plus, le salon du Volontariat créé par Ann Chevalier.

Très brièvement, l'agriculture, la ruralité, disait la représentante cdH justement, c'est 4,1 millions d'euros sur fonds propres.

Wégimont, 3 millions, la politique de la Jeunesse, 2,1 millions. La politique économique via la SPI+, sur fonds propres, c'est 1,9 millions et en matière d'hygiène et de salubrité publique c'est 1,7 millions, dont notamment des primes pour l'installation de chauffe-eau solaires pour les particuliers.

La charge des cultes non-catholiques reste à charge de la province et représente un coût qu'il faut bien supporter sur fonds propres, sur fonds propres, c'est 1,3 millions.

Il reste 700.000 euros pour les relations internationales y compris l'Euregio Meuse-Rhin et un crédit pour les calamités et on sait que la Province a toujours su se montrer présente, chaque fois que le besoin s'est fait sentir.

Elle intervient aussi en matière de sécurité d'ordre public que ce soit par sa participation au centre de secours médicalisé de Bra-sur-Lienne ou par l'équipement de nos pompiers en matériel performant.

Je vous ai ainsi justifié 124 millions d'euros redistribué à la population d'une manière directe et cela sur fonds propres.

M. LACROIX parlait qu'il en distribuait 301 pour 152 et moi, je parle des fonds qui viennent de la Province Mme MAUER et cela restitue peut-être les choses et cela dit clairement ce que avec l'argent de la Province on fait.

Il reste le coût nécessaire à la machine pour tourner, c'est 52 millions. Ce n'est pas trop.

Ce n'est pas trop quand on se remémore le volume du patrimoine provincial, dispersé dans tous les cantons de notre

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

territoire. La Province est presque partout.

Ce n'est pas trop quand on évoque les marchés conjoints, fourniture d'électricité, fourniture de gaz, produits de déneigement ou la disposition de fonctionnaires pour les amendes administratives. Pour beaucoup de Communes, réaliser ces missions elles-mêmes entraînerait un coût nettement supérieur à ce qui est réclamé par la Province, l'amie des Communes.

Ce n'est pas trop quand on pense aux nombreux organismes actifs sur le territoire notre province dont la survie et la continuité est assurée par une importante subvention provinciale.

La Province est actuellement la meilleure garantie de la sauvegarde du patrimoine liégeois et du rayonnement de toute la région liégeoise. Evoquons simplement le grand départ du Tour de France et toute la visibilité donnée à Liège.

Rappelons encore la coordination et le soutien de projets supra-communaux pour accélérer la mise en place d'une Communauté urbaine liégeoise et l'énergie mise en œuvre pour amener à Liège, l'exposition internationale de 2017.

Nous sommes fiers, au sein du groupe MR, de pouvoir agir en équipe avec un tel dynamisme, depuis presque 30 ans, tout en ayant supprimé la plupart des taxes provinciales, elles ont été détaillées tantôt, dont il ne reste pratiquement plus que le précompte immobilier, au niveau le plus bas de toutes les provinces wallonnes, et la taxe symbolique pour les actions provinciales, que le groupe ECOLO s'obstine à ne pas voter.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'invite, à présent, Monsieur Christophe LACROIX à rejoindre la tribune pour réagir à ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique.

Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune).- Je vous remercie. Mes Chers Collègues,

Nous l'avons vu, je pense, le débat sur l'impôt en général et, en particulier, sur l'impôt provincial est l'affaire de tous, c'est une affaire de tous les groupes. Car l'impôt garantit un

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

niveau de service public optimal et permet un bien être social pour chacun.

La majorité provinciale atteint cet objectif sans rage taxatoire. On l'a dit, les centimes additionnels au précompte immobilier, inférieurs à la moyenne des autres Provinces wallonnes ; suppression d'une quinzaine de taxes sans réduction de services, on peut même parler de suppression de taxes et d'augmentation de services.

Enfin, parce que « contrôle et réduction » sont les deux maîtres mots au niveau des dépenses.

Mais aussi quand on parle de contrôle, je voudrais rappeler, quand on évoque des mots comme douteux dans les dépenses.. je voudrais tout de même rappeler aux téléspectateurs qui nous regardent que nous sommes soumis à un double contrôle, le contrôle démocratique exercé par l'ensemble du Conseil provincial et puis le contrôle administratif qui se fait d'une part par la Région wallonne et d'autre part par la Cour des Comptes.

Quant à la dette provinciale, on l'a dit, réduction de 20% en 5 ans.

La majorité provinciale applique donc une fiscalité mesurée et rembourse aussi les dépenses accumulées au fil des années passées.

Il est essentiel, en effet, de ne plus vivre à crédit sur le dos des générations futures.

Le coût des services publics offerts aujourd'hui à notre génération doit être supporté par cette même génération et non par les suivantes.

A la Province de Liège, le mot « rigueur » se conjugue donc avec le mot cœur car nous maintenons au quotidien un grand nombre de services de qualité au bénéfice des citoyens de la Province de Liège.

Nous avons ce devoir primordial d'adapter nos politiques à l'intérêt collectif. Nos concitoyens doivent pouvoir prendre leur

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

avenir en main.

Car c'est par le partage des richesses que nous stimulons l'économie et que nous diminuons les exclusions, source de bien des maux qui contaminent notre société.

Comme le disait Karl MARX, « si le peuple et la constitution sont à l'origine de l'état, l'impôt est la base matérielle de l'état ».

Aussi, on l'a entendu dans les différentes interventions à la tribune, les nuances apparaissent dans les discours et quelques flèches plus ou moins acérées sont décochées.

Je souhaite cependant préciser certains éléments et répondre à certains propos très réducteurs.

Ainsi, Mme Mauer, pour le groupe ECOLO, j'ai cette désagréable sensation de me répéter ... Je le disais encore à la tribune, lors de notre séance budgétaire, en octobre dernier, vous vous focalisez essentiellement sur 0,35 % des dépenses d'un budget de 402.

Dois-je en déduire que les 99,65 autres % échappent à votre sagacité ou bien qu'ils recueillent paradoxalement votre adhésion ou pire qu'ils n'intéressent votre groupe politique que parce qu'ils ne se prêtent pas à des propos faciles et racoleurs ?

Mais si on exerce la critique objective, quand Ecolo est au pouvoir que voit-on ?

Bruxelles Capitale, 1 million d'habitants comparable la population liégeoise. Plus de six millions d'euros consacrés en 2009 aux dépenses communication de Mme Evelyne Huytebroeck, Ministre de l'Environnement.

En Wallonie, 15 millions d'euros d'études commandées par Le Ministre Henry qui ne débouchent souvent sur aucun résultat concret.

1 million d'euro pour la campagne d'information du Ministre Nollet sur les performances énergétiques des bâtiments !

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

Devrais-je, ainsi, donner raison à Raymond Devos « Tous les écologistes sont daltoniens ? » Car, présentement, vous voyez rouge mais, quand cela vous arrange, vous voyez vert partout! » Incohérence durable, toujours et encore ...

Quant au groupe CDH à la critique plus mesurée mais à la propagande musclée, puis-je l'inviter à user de tout son dynamisme, de toute son influence pour insuffler davantage de dynamisme à son Ministre responsable pour débloquer trois dossiers cruciaux pour notre province de Liège ?

Je veux parler du tram, je veux parler du Country Hall et je veux parler du Centre sportif de haut niveau !

Trois dossiers pour lesquels, depuis des mois, la province a fait son devoir et a prévu les budgets nécessaires à leur cofinancement.

A l'avenant, et malgré les doutes séquentiels que souhaitent installer le groupe ECOLO, je peux également affirmer que par une politique fiscale solidaire le Collège provincial mène des projets humains d'envergure. Même si effroyablement d'actualité ...

Comprenez, notamment, que l'impôt provincial, votre impôt, Mesdames, Messieurs, a permis la formation de ces mêmes policiers, ambulanciers et pompiers que nous remercions aujourd'hui.

Vous l'aurez dès lors compris l'impôt provincial a la légitimité d'une vraie puissance de solidarité et est le ciment d'un projet collectif : l'impôt provincial, on y gagne tous !

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Député provincial. Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion.

Je clos donc la séance thématique de ce jour.

Merci encore à tous.

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2011**

La réunion publique est levée à 17h30.